



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 7 février 2016

# Vigilance de niveau jaune vagues-submersion sur le littoral vendéen et pour vent violent sur l'ensemble du département

### Point de situation à 10h00

Le département de la Vendée est placé au niveau de vigilance jaune pour le risque météorologique « vagues submersion » pour la marée haute du lundi 8 février 2016 à 4h23 (coefficient 90).

La Vendée sera également concernée par un épisode simultané de vent de Sud-Ouest à Ouest se renforçant en deuxième partie de nuit pour atteindre 80 à 90 km/h dans les terres et jusqu'à 100 et 100 km/h sur la côte (force 7 à 8). La mer deviendra très forte avec un risque de déferlement de vagues.

Les dernières prévisions laissent présager un risque de passage en vigilance « vagues submersion » de niveau orange pour la marée haute de lundi après-midi à 16h47 (coefficient 96) et pour les marées hautes du mardi 9 février 2016 à 5h02 (coefficient 100) et 17h26 (coefficient 104).

Un prochain point météorologique sera fait en début d'après-midi.

### **Conseils de comportement :**

#### **Consignes générales :**

- Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation en écoutant les informations diffusées dans les médias et/ou par votre commune.
- Évitez de circuler en bord de mer.
- Si nécessaire, circulez avec précaution en limitant votre vitesse et ne vous engagez pas sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées.
- Soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.

#### **Habitants du bord de mer :**

- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.
- Protégez vos biens susceptibles d'être endommagés par les vagues.
- Surveillez la montée des eaux.

../..



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Plaisanciers :**

- Ne prenez pas la mer.
- Ne pratiquez pas de sport nautique.
- Avant l'épisode, vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord, et ne restez pas à bord.

### **Professionnels de la mer :**

- Évitez de prendre la mer.
- Soyez prudents, si vous devez sortir.
- À bord, portez vos équipements de sécurité (gilets,...).
- Avant l'épisode, vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord, et évitez de rester à bord.

### **Baigneurs, plongeurs, pêcheurs ou promeneurs :**

- Ne vous mettez pas à l'eau, ne vous baignez pas.
- Ne pratiquez pas d'activité nautique de loisirs.
- Soyez particulièrement vigilants, ne vous approchez pas du bord de l'eau même d'un point surélevé (plage, falaise).
- Éloignez-vous des ouvrages exposés aux vagues (jetées portuaires, épis, fronts de mer).

**Pour toutes informations :** [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com) [www.vendee.gouv.fr](http://www.vendee.gouv.fr)

